

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
RAPPORT ANNUEL
2016-2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ÉCOLE POLYVALENTE LA POCATIÈRE
950, 12^E AVENUE
LA POCATIÈRE (QUÉBEC) G0R 1Z0

11 SEPTEMBRE 2017

Selon la Loi sur l'instruction publique au Québec,

Le conseil d'établissement (CÉ) de chaque milieu scolaire a pour rôle : d'adopter ou d'approuver les propositions; de favoriser les échanges entre les élèves, les parents, les enseignants, le personnel de l'école et les partenaires de la communauté; d'informer ou d'être informé.

Il peut être consulté par la Commission scolaire sur différents sujets. Il exerce les fonctions et pouvoirs qui lui sont accordés par la Loi sur l'instruction publique. Le conseil d'établissement est un organisme décisionnel.

Il est composé d'au plus vingt membres dont : au moins quatre parents d'élèves fréquentant l'école et qui ne sont pas membres du personnel de l'école, élus par leurs pairs; quatre représentants du personnel de l'école, dont au moins deux enseignants, élus par leurs pairs; deux élèves élus par les élèves de l'école ou l'association qui les représente; deux représentants de la communauté qui ne sont pas membres du personnel de l'école, nommés par les membres plus haut mentionnés; un nombre de parents égal au nombre de représentants du personnel (L.R.Q, section II, article 42). Le mandat des représentants des parents est de deux ans; celui des représentants des autres groupes est de un an.

La direction de l'école participe aux travaux du conseil d'établissement. Elle y présente des propositions, des projets, s'assure de la participation du personnel. Elle n'a pas droit de vote et elle n'est pas un membre du conseil d'établissement.

Le président du conseil d'établissement ou à défaut, le directeur de l'école convoque, par écrit, les parents des élèves fréquentant l'école à une assemblée générale pour qu'ils élisent leurs représentants au plus tard le 30 septembre de chaque année, de la façon prévue dans la loi. Lors de cette assemblée, les parents élisent parmi leurs représentants au conseil d'établissement un représentant au Comité de parents et s'ils le désirent un substitut pour siéger et voter en l'absence du représentant élu.

L'École polyvalente La Pocatière fait partie de la Commission scolaire de Kamouraska—Rivière-du-Loup.

Nos élèves proviennent des municipalités suivantes : Saint-Gabriel-Lalemant, Saint-Pacôme, Rivière-Ouelle, Saint-Onésime, Saint-Roch-des-Aulnaies, Sainte-Louise, Sainte-Anne-de-La-Pocatière et La Pocatière. Ils sont 388 à fréquenter l'École polyvalente La Pocatière.

Cette année, la direction de l'école fut assumée avec rigueur et doigté par monsieur Yannick Beauvais et madame Marie-Ève Lévesque, eux-mêmes supportés par une équipe dynamique et engagée de 34 enseignants, 7 professionnels (psychologue, psychoéducateur, etc.) et 21 membres du personnel de soutien. C'est donc dire qu'un peu plus de 60 adultes ayant à cœur l'éducation certes, mais aussi la sécurité et le bien-être de nos jeunes, ont gravité autour d'eux pendant cette année scolaire 2016-2017.

Conseil d'établissement de l'École polyvalente La Pocatière :

Membres

- Représentantes des parents : Mesdames Patricia Smyth (présidente), Magali Émond (vice-présidente et représentante au comité des parents), Louise Gauthier (substitut au comité de parents), Michèle Lorrain et Marie-Josée Bérubé.
- Représentants du personnel de l'école : Mesdames Meggie Francoeur (septembre à décembre) et Marie-Ève Pelletier (janvier à juin), Line Garceau, Nathalie Gagnon et Nancy Milliard, et Monsieur Simon Allain.
- Représentant des élèves : Monsieur Vallier Vézina-Lorrain (trésorier)

Non membres

- Directeur de l'école : Monsieur Yannick Beauvais
- Secrétaire : Madame Danielle Lévesque

Réunions

Sept réunions ont été tenues en 2016-2017. Voici les principaux sujets traités lors de ces rencontres :

- Nomination aux postes de présidence, vice-présidence, secrétariat, trésorerie, représentant au comité de parents et substituts
- Calendrier des rencontres
- Assemblée générale des parents du 12 septembre 2016
- Rapport annuel du président
- Règles de régie interne

- Budget de fonctionnement du C.É.
- Plan d'action 2016-2017 du C. É.
- Organisation scolaire :
 - Code de vie à l'école
 - Grille-matières 2017-2018
 - Activités parascolaires, voyages, sorties des élèves (coût), politique de transport, campagnes de financement, dérangements pédagogiques
 - Remise des bulletins, communication et rencontre des parents
 - Session d'examens de fin d'année
 - Matériel, photos scolaires, facturation aux parents
 - Cours d'été
- Prévisions budgétaires de l'école et suivi
- Journée « Portes ouvertes » du 26 janvier 2017 et inscriptions
- Consultations et informations :
 - du représentant au comité de parents
 - des représentants du personnel de l'école
 - des représentants des élèves de l'école
 - de la direction
 - du trésorier
- Suivi du plan de lutte contre la violence en milieu scolaire.

Représentation et correspondances

Les membres du C. É. vous ont représentés à plusieurs activités durant l'année :

- Campagnes de financement pour les activités parascolaires
- Soirée des pléiades, semaines et journées dédiées
- Rencontres de parents en cours d'année (conférences sur l'anxiété de performance, rencontre de parents de 1^{re} secondaire en mars 2017, TDAH, cyberintimidation...)
- Rencontres au comité de parents
- Rencontres au conseil des commissaires
- Correspondances
- Autres

Faits saillants de l'année 2016-2017

L'intérêt pour la rencontre de 1^{re} secondaire qui se tient la veille de la rentrée se maintient et semble répondre à un réel besoin. Quant à l'assemblée générale qui avait lieu le 12 septembre, elle a regroupé une quarantaine de parents et plusieurs membres du personnel. Le 26 janvier 2017, belle participation des élèves du primaire à notre «Porte ouverte». 57 jeunes (2/3) ont choisi de poursuivre leur scolarité à l'École polyvalente La Pocatière.

Comme toujours le département de musique fut très actif et performant avec trois concerts locaux en collaboration avec d'autres ensembles régionaux, et des

prestations couronnées de médailles à New York et Sherbrooke! Le drumline s'est aussi illustré en gagnant un laissez-passer pour le rendez-vous panquébécois de Secondaire en Spectacle qui s'est tenu à Sorel au début juin. Quand au projet Expo-Arts qui se tenait pour la 2^e année consécutive, il a remporté le 1^{er} prix du 1^{er} cycle du concours entrepreneurial. Les Phénix qui regroupent 4 activités sportives, soient le basketball, le volleyball, le football et le cheerleading, attirent également plusieurs jeunes et ont été actifs pendant toute l'année scolaire 2016-2017. Mentionnons la participation de plus de 500 coureurs ou marcheurs à la 4^e édition de la Course de l'Anse qui s'est tenue le 10 juin par une journée splendide!

Les concentrations offertes pour une deuxième année à tous les élèves de l'école sont là pour rester et semblent très appréciées, ayant été mentionnées comme point fort de l'école par plus de 50% des élèves de 4^e et 5^e secondaire dans le sondage de satisfaction du conseil d'établissement de ce printemps 2017. Pour les élèves de 5^e secondaire, c'est la présence de plusieurs différents comités qui remporte la «palme d'or» des points forts et 89% des finissants mentionnent qu'ils garderont un souvenir positif de la Polyvalente. Pour les élèves de 4^e secondaire, ce sont plutôt les sports élités qui ressortent comme point fort de l'école pour 70% d'entre eux. Le manque d'activités scientifiques et l'école trop froide l'hiver sont encore considérés comme des points faibles... Espérons que les nouvelles fenêtres installées pendant l'été 2017 corrigeront un peu ce problème de température !!! En ce qui concerne le cellulaire, un sondage fut réalisé auprès des jeunes pour connaître leur opinion sur la question et surprenamment, la majorité a choisi de continuer à restreindre son utilisation à l'école!

Par souci d'être succincte, je ne fais que mentionner la demi-journée de prévention du cancer, le volet jeunesse du Relais pour la Vie, les voyages à Ottawa (histoire), Québec (anglais enrichi) et bien d'autres activités qui se sont déroulées tout au long de ces 10 mois d'école 2016-2017 à l'École polyvalente La Pocatière. C'est avec attention et fierté que les membres du conseil d'établissement et l'équipe école veillent au bon déroulement de tout ceci.

Patricia Smyth, présidente du C. É. 2016-2017

État financier du Conseil d'établissement

L'état des résultats financiers du conseil d'établissement de l'École polyvalente La Pocatière pour l'année 2016-2017.

<i>État des résultats</i>	<i>Montant (\$)</i>
Revenus	
• Commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup	1350,00
Total des revenus.....	1350,00
Dépenses	
• Frais de déplacement	(341,00)
• Fourniture et matériel	(13,00)
• Autres dépenses	<u>(418,00)</u>
Total des dépenses.....	(772,00)
Excédent accumulé au 30 juin 2017	578,00

Dépôt du rapport annuel 2016-2017

Déposé lors de l'assemblée générale des parents à l'École polyvalente La Pocatière le lundi 12 septembre 2016.

Adoption du rapport annuel du CÉ de l'École polyvalente La Pocatière 2016-2017

Il est proposé par Mme Michèle Lorrain et résolu que le rapport annuel du conseil d'établissement de l'École polyvalente La Pocatière soit adopté.

Signature de la présidente

Date